lundi 23 mars 2009

Éco-habitat : le bois cordé

Un air de « cabane au Canada », Ouest-France

Un mur rustique et chaleureux dont les faces présentent des extrémités de bûches ? C'est le bois cordé, une technique économique d'écoconstruction, importée du Canada.

Imaginez un mur où apparaissent, comme en décor, des bûches de bois fendues ou entières, le tout noyé dans un mortier de chaux ou d'argile. À l'intérieur du mur, un isolant (laine végétale ou animale, sciure de bois, vermiculite…).

Dans la technique du mur simple, on monte sur des fondations classiques deux rangées de mortier sur lesquelles on pose les rondins traversant le mur en totalité. Puis on emplit l'intérieur d'isolant et on attend que cette première hauteur sèche avant de poursuivre. On travaille ainsi par couches successives. Il existe des variantes comme le mur double ou le demi-mur, selon que l'on veuille ou non un mur porteur.

Si la technique semble simple, elle nécessite beaucoup de précautions. Aussi est-il utile de commencer par un garage ou un abri de jardin. Un grand soin doit être apporté à la coupe du bois (d'octobre à mars quand la sève est au plus bas) qu'il faut écorcer dans la foulée, couper à dimension du mur et n'utiliser qu'une fois très sec, le mieux étant de le faire sécher sur le lieu de construction. Il faut aussi prévoir un bon débord de toit pour protéger le mur de la pluie car le danger est le pourrissement. Certains préconisent d'huiler les bouts des bûches pour davantage d'étanchéité. De fait, la technique s'accommode mal des climats très humides.

Les avantages de la technique ?

On a un mur « tout-en-un » : une fois terminé, c'est ter-mi-né. Sauf exception ou volonté, pas de

bardeau, pas d'isolant ni d'enduit à rajouter. Même si n'importe quel bois sans pourriture fait l'affaire, on se garantira davantage avec du châtaignier, de l'acacia, du mélèze. On peut choisir l'épaisseur de ses murs, leur donner des formes arrondies, varier les plaisirs en introduisant quelques « bouteilles cordées » pour donner de la lumière. Bref, le bois cordé reste une manière d'autoconstruire à peu de frais, surtout si on a déjà récupéré des matériaux tels que portes, fenêtres, sanitaires, etc. L'habitat respire en laissant passer l'humidité de part et d'autre des murs.

Néanmoins le bois cordé requiert patience et longueur de temps. Et surtout, s'il n'est pas suffisamment sec lors de sa mise en œuvre, il est sujet au retrait : il peut ainsi se former des jours entre le mortier et les rondins, ce qui diminue la cohésion du mur, fait chuter ses propriétés thermiques, crée des courants d'air, laisse sortir l'isolant si l'on a utilisé du vrac comme la sciure. Dans les saunas, les salles de bains, l'humidité dégagée garde généralement les rondins suffisamment gonflés pour éviter les retraits.

Ouest-France, Dominique BOTTE.